

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **troisième jour de décembre 2007**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Monsieur Serge Bizier
Madame Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juairé est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

07-12-386

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 5 novembre 2007 et du 26 novembre 2007.

ADOPTÉE

Déclaration d'intérêts pécuniaires

Le greffier indique que les membres du conseil, Gilles Fortier, Monique Carré, Martin Sévigny, Fernand Ruel, André Bergeron et Claude Côté ont déposé une déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires, tel qu'exigé à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Indicateurs de gestion – Reddition de comptes - Le maire, Gilles Fortier dépose les indicateurs de gestion 2006 et présente un document sur la reddition des comptes de ces indicateurs auprès des citoyens – Déposé.

07-12-387

Règlement no 2007-138 – Déterminant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2007-138 déterminant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal soit le deuxième lundi de chaque mois.

ADOPTÉE

07-12-388

Adhésion 2008 à l'UMQ

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville adhère à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2008 et acquitte la cotisation annuelle de 6 196.97 \$ (incluant taxes) comprenant l'adhésion au Centre de ressources municipales en relation de travail et ressources humaines (CRM).

ADOPTÉE

07-12-389

Ratification des chèques, des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 9 novembre 2007 - nos 7CH001734 à 7CH001738	7 015.39 \$
- En date du 9 novembre 2007 - no 7CH001739	770.62 \$
- En date du 9 novembre 2007 - no 7CH001740	40.03 \$
- En date du 9 novembre 2007 - no 7CH001741	604.76 \$
- En date du 9 novembre 2007 - no 7CH0001742	160.47 \$
- En date du 9 novembre 2007 - no 7CH001743	706.57 \$
- En date du 9 novembre 2007 - no 7CH001744	165.12 \$
- En date du 9 novembre 2007 - no 7CH001745	71.04 \$
- En date du 14 novembre 2007 - nos 7CH001746 à 7CH001750	21 130.93 \$
- En date du 14 novembre 2007 - no 7CH001751	34.80 \$
- En date du 14 novembre 2007 - no 7CH001752	89.91 \$
- En date du 19 novembre 2007 - no 7CH001753	300.00 \$

- En date du 22 novembre 2007 - nos 7CH001754 à 7CH001760	1 219.41 \$
- En date du 23 novembre 2007 - nos 7CH001761 & 7CH001762	18 656.87 \$
- En date du 27 novembre 2007 - nos 7CH001763 à 7CH001767	7 240.18 \$
- En date du 28 novembre 2007 - no 7CH001768	9 325.22 \$
- En date du 29 novembre 2007 - no 7CH001769	21 321.00 \$
- En date du 23 octobre 2007 - no 7CH001584	annulé
- En date du 23 novembre 2007 - no 7CH001762	annulé
Fonds immobilisation :	
- En date du 12 novembre 2007 - no 7CH200039	8 201.37 \$
- En date du 19 novembre 2007 - no 7CH200040	7 544.60 \$
- En date du 22 novembre 2007 - no 7CH200041	6 371.87 \$
- dépôts salaires des périodes 200745 à 200748	

ADOPTÉE

07-12-390

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :	
- En date du 3 décembre 2007 - nos 7CH001770 à 7CH001902	265 043.63 \$
- En date du 30 novembre 2007 - nos 7CH001903 & 7CH001904	52 111.82 \$
Fonds immobilisation :	
- En date du 3 décembre 2007 - nos 7CH200042 à 7CH200048	51 459.50 \$

ADOPTÉE

07-12-391 **Avis de motion – Règlement général de taxation 2008**

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel qu'à une prochaine séance soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement ayant pour objet la taxation général 2008.

07-12-392 **Avis de motion – Règlement de tarification 2008 pour la gestion des matières résiduelles**

Avis de motion est donné par le conseiller André Bergeron qu'à une prochaine séance soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement ayant pour objet la tarification 2008 pour la gestion des matières résiduelles.

07-12-393 **Avis de motion – Règlement de tarification 2008 pour le service d'aqueduc**

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté qu'à une prochaine séance soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement ayant pour objet la tarification 2008 pour le service d'aqueduc.

07-12-394 **Avis de motion – Règlement de tarification 2008 pour le service d'égouts et d'épuration des eaux usées**

Avis de motion est donné par la conseillère Monique Carré qu'à une prochaine séance soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement ayant pour objet la tarification 2008 pour le service d'égouts et d'épuration des eaux usées.

Dépôt d'état financier d'organisme - Le greffier dépose l'état financier de l'organisme subventionné par la Ville : Patrimoine Princeville.

07-12-395 **Règlement no 2007-139 – En matière de contrôle et de suivi budgétaire**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2007-139 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

ADOPTÉE

07-12-396 **Politique de conditions de travail des pompiers ainsi que des Premiers Répondants**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'adopter la Politique de conditions de travail des Pompiers ainsi que des Premiers répondants du service incendie de la Ville de Princeville telle que déposée et préparée par le directeur général, le tout couvrant la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009 ;

QUE la trésorière soit autorisée à verser les montants rétroactifs pour la garde, la formation et les pratiques aux employés encore à l'emploi du service.

ADOPTÉE

07-12-397 **Compensation pour jours fériés – Brigadiers**

ATTENDU QUE l'application de la Loi sur les normes du Travail nécessite le versement aux brigadiers qui effectuent du travail à temps partiel d'une compensation pour les jours fériés;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de verser aux brigadiers, une compensation pour les jours fériés suivants :

Premier de l'An;
Lundi de Pâques;
Fêtes des Patriotes;
Fête Nationale;
Fête du Canada;
Fête du Travail;
Jour de l'Action de Grâce;
Jour de Noël;

Chaque jour férié équivaut à une journée de travail.

ADOPTÉE

07-12-398

Départ à la retraite du directeur incendie et entente pour mandat consultation pour 2008

ATTENDU les quarante-cinq ans de service du directeur du service incendie, M. Denys Hunter;

ATTENDU QUE M. Hunter a manifesté l'intention de prendre sa retraite le 31 décembre prochain;

ATTENDU QUE ce conseil désire conserver son expertise pendant les prochains douze mois en lui accordant un mandat de consultation;

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de prendre acte du départ à la retraite de M. Denys Hunter le 31 décembre 2007;

QUE le maire et le greffier, soient autorisés à signer l'entente avec M. Hunter pour ses conditions de travail à titre de consultant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008;

QUE le conseil tient à remercier sincèrement M. Hunter et à souligner sa contribution au service incendie de la Ville de Princeville au cours de ces quarante-cinq années.

ADOPTÉE

07-12-399

Nomination d'un directeur au service incendie

ATTENDU le départ à la retraite du directeur actuel;

ATTENDU QUE M. Christian Chartier, occupe un poste de préventionniste et d'adjoint au directeur;

ATTENDU QUE M. Chartier a la formation adéquate pour occuper le poste de directeur;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de nommer au poste de directeur du service incendie de la Ville de Princeville, M. Christian Chartier à compter du 1^{er} janvier 2008;

QUE ses conditions de travail soient celles fixées pour son poste dans l'entente de relations de travail de la Ville de Princeville avec son personnel cadre.

ADOPTÉE

07-12-400

Engagement d'un employé au restaurant du Centre Sportif

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'embauche de Madame Alexandra Guérard comme employé au restaurant du Centre Sportif en date du 23 septembre 2007 et qu'elle soit engagée selon les conditions d'embauche prévues à la convention collective actuelle.

ADOPTÉE

07-12-401

Départ à la retraite du pompier André Boivin

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de prendre acte du départ à la retraite de Monsieur André Boivin le 31 décembre 2007, qui a passé 40 ans au service de prévention des incendies.

ADOPTÉE

07-12-402

Soumissions produits pétroliers – Adjudication de contrat

ATTENDU le dépôt des soumissions pour la fourniture des produits pétroliers utilisés par la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de fourniture des produits pétroliers à Pétro-Canada pour les différentes catégories de produits pétroliers selon les coûts suivants :

<u>Catégorie</u>	<u>Prix \$</u>
Essence diesel 1 ^{ère} qualité – 20°	0.9720/litre avant taxes
Essence diesel 1 ^{ère} qualité – 40°	0.9920/litre avant taxes
Essence sans plomb Ordinaire	0.9060/litre avant taxes
Huile à chauffage	0.7400/litre avant taxes

ADOPTÉE

07-12-403

Réparation de la Fontaine située au Centre communautaire – prise en charge par la Ville

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire procéder à la réparation de la Fontaine centrale située près du Centre communautaire Pierre-Prince;

ATTENDU QUE les réparations nécessiteront certaines améliorations pour récupérer l'eau qui circule lors du fonctionnement de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil autorise la réparation de la Fontaine centrale située près du Centre communautaire Pierre- Prince selon une estimée des travaux au coût de 850 \$ (avant taxes) présentée par la compagnie Ornaments Fleurs de Lys.

QUE la présente autorisation soit transmise à Mme Johanne Lacoursière pour la supervision des travaux.

ADOPTÉE

07-12-404

Paiements pour l'alimentation électrique des kiosques postaux du Domaine Paquet

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire respecter l'entente de services établie pour la fourniture d'électricité des kiosques postaux situés au Domaine Paquet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'entériner l'entente de fourniture d'électricité pour l'éclairage des kiosques postaux situés au Domaine Paquet au montant de 330 \$ selon la facture présentée par M. Eric Béliveau et de 125 \$ selon la facture présentée par Monsieur Gaétan Simard pour l'année 2007.

ADOPTÉE

07-12-405

Transport adapté Rouli-Bus – Budget et contribution municipale 2008

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les prévisions budgétaires 2008 présentées par l'organisation du transport adapté Rouli-Bus et de verser pour l'année 2008, la quote-part de 11 930.00 \$.

QUE ce conseil autorise la trésorière à effectuer le versement.

ADOPTÉE

07-12-406

Taux de transport de neige – Saison 2007-2008

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de fixer le taux pour le transport de neige à l'intérieur des limites de Princeville à 1.037 \$ le mètre cube, et ce, pour la saison hivernale 2007-2008.

ADOPTÉE

07-12-407

Achat d'un photocopieur – Hôtel de Ville

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville achète un photocopieur numérique couleur de marque Canon, modèle C-5058, auprès de MégaBuro, pour le prix de 15 698.00 \$ avant taxes incluant la carte fax réseau.

ADOPTÉE

07-12-408

Contrat 2008 pour le transport et le traitement des matières putrescibles

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Princeville désire s'entendre avec l'entreprise Gaudreau Environnement inc. pour le transport et le traitement des matières putrescibles provenant du territoire de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que le conseil accorde le contrat à l'entreprise Gaudreau Environnement inc. pour effectuer le transport et le traitement des matières putrescibles déposées au garage municipal et provenant de la Ville de Princeville au cours de l'année 2008 pour un montant équivalent à 7.50 \$ par logement pour 1 300 logements soit 7 750 \$ avant taxes;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer le contrat pour le transport et le traitement des matières putrescibles provenant du territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

07-12-409

Journée Normand-Maurice – Résultats et demande de participation 2008

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire poursuivre le travail amorcé pour préserver l'environnement et conscientiser les citoyens à l'importance de protéger notre milieu de vie ;

ATTENDU les démarches entreprises par le Groupe Solidarité Jeunesse de Victoriaville qui supervise la Journée «Normand-Maurice» afin de récupérer les matières dangereuses sur le territoire des municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement au cours de l'année 2008, d'un montant de 1 432,50 \$ au Groupe Solidarité Jeunesse pour superviser l'organisation de la Journée Normand-Maurice qui aura lieu le 18 octobre 2008.

ADOPTÉE

07-12-410

Demande à la CPTAQ – Ferme NYC inc.

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de la demanderesse Ferme NYC Inc. pour l'exploitation d'une gravière-sablière sur une superficie d'environ 3 000 m² sur partie du lot 15-B, Rang 12 du cadastre du canton de Stanford;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation de la CPTAQ a déjà été accordée le 11 octobre 2002 au dossier 327865 pour les mêmes fins;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour la demanderesse d'obtenir le renouvellement de l'autorisation pour disposer du gravier se trouvant encore sur le site;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation n'aura aucun impact supplémentaire sur la protection du territoire et les activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le banc de gravier se situe dans un secteur déstructuré par des usages autre que l'agriculture reliées particulièrement à des activités récréotouristique (Centre aquatique, terrain de golf, etc.);

CONSIDÉRANT l'article 58.2 de la loi, nous informons la commission qu'il n'existe pas d'espaces appropriées disponibles hors de la zone agricole de la Ville de Princeville pour les fins recherchées;

CONSIDÉRANT QUE la finalisation de l'exploitation de la gravière-sablière permettra à la demanderesse de faire la remise en état des lieux à des fins sylvicoles;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la restauration du site et sa remise en état à des fins agricoles après l'exploitation, faisant en sorte qu'elle est conforme avec le nouveau plan de zonage et du nouveau règlement de zonage numéro 2004-80 de la Ville de Princeville, qui doivent entrer en vigueur incessamment;

CONSIDÉRANT QUE notamment, en regard des articles 12.4.2 et 12.4.3 du nouveau règlement, il n'y a pas d'incompatibilité, d'inconciliabilité ou de non-conformité de l'usage recherché par la demande en regard du contenu et des objectifs du schéma d'aménagement actuellement en vigueur à la MRC de l'Érable, et à son document complémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par la conseillère Monique Carré et résolu unanimement d'appuyer la présente demande et de recommander à la commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

07-12-411

Annulation d'une promesse d'achat – 180 Fréchette

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de prendre acte de l'annulation de l'offre d'achat du lot 247-1-172 (180 rue Fréchette) .

ADOPTÉE

07-12-412

Vente d'un terrain résidentiel – 35 Girouard

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions Angersnérale ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 64-93-39 (35 Girouard) pour le prix de 15 686.00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

07-12-413

Renouvellement du mandat de courtage pour l'année 2008

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de renouveler le mandat pour une durée d'un an avec le courtier immobilier Re/Max Bois-Francis inc. pour la vente des terrains résidentiels appartenant à la Ville de Princeville;

QUE l'agent identifié par cette compagnie en soit un qui possède des propriétés sur le territoire de la Ville de Princeville;

QU' une clause soit ajoutée à la promesse d'achat à l'effet que l'acheteur doit notari-
er l'acte d'achat et commencer à construire dans les six (6) mois de la signature.

ADOPTÉE

07-12-414

Tournoi Provincial Bantam/Midget

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de contribuer à l'organisation du Tournoi Provincial Bantam/Midget – Edition 2008 par l'octroi d'un montant de 500 \$ pour l'achat de médaillons et bannières

ADOPTÉE

07-12-415

Conseil 5986 des Chevaliers de Colomb

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder aux Chevaliers de Colomb de Princeville – Conseil 5986, une contribution de 200 \$ pour la Campagne de souscription 2007 – La Guignolée.

ADOPTÉE

07-12-416

Garde paroissiale St-Eusèbe de Princeville

ATTENDU QUE la Garde Paroissiale de Princeville fêtera son 50^{ème} anniversaire en mai 2008;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire contribuer à la réussite de cette organisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil verse à l'organisme La Garde Paroissiale St-Eusèbe de Princeville, une aide financière au montant de 500 \$ pour contribuer à la réalisation des activités qui marqueront leur 50^{ème} anniversaire et le 57^{ème} Ralliement des Gardes Paroissiale de l'Union Régionale des Bois-Francis.

ADOPTÉE

07-12-417

Groupe Scout St-Eusèbe de Princeville

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par le Groupe Scout St-Eusèbe de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser une contribution de 500 \$ au Groupe Scout St-Eusèbe de Princeville pour l'année 2007-2008.

ADOPTÉE

07-12-418

L'ordre des Filles d'Isabelle

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par l'organisme l'ordre des Filles d'Isabelle de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement d'une aide financière de 100 \$ pour 2008 à l'organisme l'ordre des Filles d'Isabelle pour leur album souvenir.

ADOPTÉE

07-12-419

Impact Emploi

ATTENDU QU'il est important de sensibiliser la population au phénomène de la migration des jeunes ;

ATTENDU QU'Impact Emploi, par son projet Place aux Jeunes, réalisera des séjours exploratoires pour des jeunes de 18 à 35 ans ayant quitté ou habitant à l'extérieur de la MRC de l'Érable ;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ en guise de parrainage financier à Impact Emploi pour la réalisation du projet de Place aux Jeunes 2007-2008.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

07-12-420

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Mario Juaire, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière